



Le président Martelly a convoqué à l'extraordinaire la chambre des députés pour le vendredi 22 novembre prochain, en vue de se prononcer sur la loi électorale, a appris Haïti Press Network.

Le Président a fait cette annonce, lors d'un point de presse au salon diplomatique de l'aéroport Toussaint Louverture, peu avant son départ pour la Jamaïque pour une visite officielle de 3 jours, avec pour objectif le renforcement des relations bilatérales avec ce pays.

Selon l'objet de la convocation, les députés seront appelés à se prononcer sur la loi électorale, mais sur d'autres projets de loi dont ceux sur le Fonds national de l'éducation (FNE), les partis politiques et le vote électronique, avons-nous également appris.

Le président de la République en a profité pour lancer un appel au calme à la population, mettant en garde contre les actes de violences, qui selon lui ne feront pas avancer le pays.

Le chef de l'Etat sera de retour vendredi dans le pays.